



**Rapport portant sur les cas d’homicides  
répertoriés en Haïti du 1<sup>er</sup> au 31 Mai  
2023**

**1<sup>er</sup> juin 2023, Delmas, Haïti**

1

**# 4 Delmas 60(Musseau) Port-au-Prince, Haïti.  
+509 2943-2323, 3628-8142  
[ocnh109@gmail.com](mailto:ocnh109@gmail.com)  
[www.ocnh.org](http://www.ocnh.org)**

## **Tables de matière**

- Sigles et acronymes
- Résumé
- Introduction
- Mise en contexte
- Objectif du rapport
- Méthodologie
- Bilan détaillé
- Analyse et Présentation cartographique des cas d’homicides et de concentration des violences
- Commentaires et recommandations

## **Sigles et acronymes**

- CSNU : Conseil de Sécurité des Nations Unies ;
- CSPN : Conseil Supérieur de la Police Nationale ;
- DCPJ : Direction Centrale de la Police Judiciaire ;
- MICT : Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales ;
- MJSP : Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique ;
- OCNH : Organisation des Citoyens pour une Nouvelle Haïti ;
- ONU : Organisation des Nations Unies ;
- RNDDH : Réseau National de Défense des Droits Humains ;

## **PRESENTATION DE L'OCNH.**

L'Organisation des Citoyens pour une Nouvelle Haïti est une organisation de défense et de promotion des droits humains enregistrée au Ministère des Affaires Sociales et du Travail, identifiée et patentée à la Direction Générale des Impôts (DGI) respectivement au NIF : 000-683-386-3 ; patente : 8307019652 et enregistré au numéro STC-24056 au ministère des affaires sociales. L'OCNH est fondée le 1<sup>er</sup> mai 2013 avec la mission principale de défendre et de promouvoir les droits humains en Haïti. Pour atteindre sa mission et matérialiser ses valeurs fondatrices OCNH travaille autour des axes suivants :

- ✓ Lutte contre l'impunité, la corruption et pour la transparence dans l'administration, la justice et dans la gestion des finances publiques en Haïti.
- ✓ Lutte pour le respect du droit à l'identité.
- ✓ Mise en place d'un service d'assistance légale et de monitoring pour identifier les cas de violations des Droits humains et accompagner les victimes.

### **Ossature de L'OCNH**

- 1-Assemblée
- 2- Conseil d'Administration
- 3-Comité Exécutif
- 4- les Unités

- Unité de Recherches & de Publications
- Unité de Monitoring, d'investigations & de suivis
- Unité des opérations & de la coopération technique
- Unité d'appui et services de Gestion de Programme

## **Résumé**

**Un mois de plus caractérisé par la violence, la guerre entre civils armés et population, la vengeance populaire de certains membres de la population contre les groupes civils armés.**

**Ce mois de mai témoigne une fois l'irresponsabilité et le comportement laxiste de l'État face à cette situation cauchemardesque provoquant des actions liées à la justice populaire ou la vengeance privée.**

**Il s'agit plus que jamais d'une situation qui va totalement à l'encontre des principes et variables auxquels les droits de l'homme sont fondés.**

**Comparativement aux mois antérieurs, ce mois-ci est marqué un peu par l'espoir. L'OCNH a recensé au moins 179 cas d'homicides parmi lesquels 133 concernent le département de l'Ouest. Le décompte est fait : au moins 12 femmes, 4 policières 3 fillettes et 3 garçonnetts.**

**Face à cette insoutenable situation et pour contraindre les autorités à agir, l'OCNH, dans son rapport portant sur les cas d'homicides, propose à la fois un descriptif de la réalité et documenté à l'attention de la population, des autorités concernées et de la communauté internationale la triste réalité du peuple haïtien.**

**Outre cela, l'OCNH, au nom d'une population tuée, mutilée, maltraitée, exige que des actions concrètes soient posées par les autorités en vue de redonner vie à Haïti.**

## **A-Introduction**

1-Depuis environ quatre ans, les groupes armés sèment la terreur en Haïti. Le peuple qui, face à cette réalité devient plus vulnérable. En effet, abandonné à son sort et n'ayant aucune autorité de défense, il s'est décidé de se soulever et s'est livré à des pratiques d'auto-défense afin de faire face aux vagues de violences troublant la paix et la sécurité de la population.

2-Fatiguée de toujours se plaindre, la population décide de vaincre la peur et faire face aux groupes armés. Voilà ce qui résume le comportement de nombreux citoyens dans différents. Ils ont compris combien la réalité était insupportable et qu'ils ne peuvent pas tous quitter le pays. Ainsi la solution n'est autre que d'y vivre et d'affronter la réalité telle qu'elle est.

3- La réalité historique de ce peuple était toujours de lutter afin de changer les situations révoltantes auxquelles il fait face. Comme l'a déclaré le Premier Ministre canadien, Mr. Justin Trudeau, lors d'une Assemblée publique tenue à Montréal, dans le quartier Saint Michel, le lundi 13 mars 2023, "la solution de la crise Haïtienne doit sortir des haïtiens".

4- Le peuple a décidé que cette terre ne pourrait demeurer sans vie, et devenir une république de noirceur.

5- une grande majorité de la population est en attente de l'efficacité de la police afin de créer un climat de paix et de sécurité.

6- D'où la dénomination du mouvement "**Bwakale**" consistant une résistance féroce aux gangs armés en répondant à leur assaut par les mêmes méthodes qu'ils utilisent contre le peuple " la violence". Le lynchage des membres des groupes armés est l'une des réponses de certains citoyens afin de combattre la violence au niveau de leurs quartiers.

7-Le cri de désespoir s'est transformé en un " NON" collectif, non à l'impunité, non à la résignation dans le malheur. Bien que chacun reste chez soi à protéger son quartier. Ce qui donne au mouvement une image assez clanique.

8-Cependant la réalité du "**Bwakale**" bien que apparemment profitable pour une partie de la population en empêchant aux groupes armés d'envahir de nouveaux quartiers, elle tend aussi à dégénérer, car elle dirige une partie de la population à une vengeance privée.

9-A cet état de fait, certains comprennent qu'au problème extrême, on est obligé de trouver des solutions extrêmes. Les forces de l'ordre se sont obligées d'agir de pair avec la population qui semble n'être pas prête à s'arrêter.

10-Ces attaques, à cause du passage d'un inconnu dans une zone donnée hormis un véritable éclairage sur l'identité de la personne, peuvent provoquer la mort de beaucoup d'innocents, comme c'est déjà le cas selon les dires de certains.

11-Toute revendication entraîne des conséquences néfastes, quand les conséquences sont plus bénéfiques que néfastes, rien n'est à blâmer.

12- Cependant, la population est appelée à être beaucoup plus intelligente face à leurs actions de protestations. En agissant de manière irréfléchie et spontanée cela peut créer plus de problème au pays.

## **A-Mise en contexte**

13- Les choses semblent prendre une autre tournure. Le mouvement "Bwakale" n'apporte pas le résultat escompté, mais depuis, la réalité s'est beaucoup améliorée. On assiste maintenant à l'inversement de la situation, la balle a changé de camp pendant un moment. Aux dires de certains, la terreur a envahi les chefs de bande.

14-La situation n'a pas complètement changé, la terreur règne encore dans le pays, l'interdiction de franchir des zones spécifiques pèse encore. Mais depuis l'évènement d'une majorité de la population de Canapé-vert pour empêcher aux groupes armés d'apporter des renforts à leurs alliés, la fréquence des groupes armés dans les rues a diminué apparemment.

15-La panique plane chez les groupes armés. Ils ont fait en un mois beaucoup de victimes et ont perdu beaucoup de leurs membres. Cela devient une guerre opposant le peuple et les civils armés. Nonobstant la fureur du peuple à se faire justice, des victimes ont été enregistrées du côté de la population, à « Sous Matla », dans la région Nord du pays, un massacre à eu lieu, les groupes armés ont assassiné et violé de nombreux civils.

16-Des policiers sont également victimes des attaques des groupes armés. Mais aucun cas de victime de "bal mawon" n'a été enregistré, comme cela a été le cas au cours du mois de mars dernier.

17-Aucun affrontement entre les bandits n'a été signalé. Parallèlement, le dollar américain a diminué de 5 gourdes. Un dollar équivaut à 140 gourdes désormais. De ce fait, le prix de certains produits sur le marché a diminué.

18- La crise reste autant criante qu'avant, car l'État ne contrôle toujours rien. En ce sens, au niveau éducatif, la situation s'aggrave. L'attaque des groupes armés a de sérieuses conséquences sur la continuité des activités scolaires d'une part, la protestation des professeurs de lycée, qui réclament leur paiement d'autre part.

19- Durant les mois d'avril et de mai, les portes des lycées ne se sont pas ouvertes à cause du manque de professeurs (cas de plusieurs établissements de Miragône).

20- Un vent d'espoir semble renaître au niveau des citoyens. Dans ce nouveau rapport, l'Organisation des Citoyens pour une Nouvelle Haïti- OCNH décrit une réalité beaucoup plus agitée où la population se met face aux groupes armés causant plus de victimes dans leur camp.

## **D-Objectifs du rapport**

21-Le rapport sur les cas d'homicides mensuels de l'Organisation des Citoyens pour une nouvelle Haïti-OCNH s'avère une contribution citoyenne de l'organisation visant à :

- ❖ Partager au public des informations sur les cas d'homicides afin de les renseigner sur les zones à haut risque.
- ❖ Sensibiliser l'État sur sa mission régaliennne afin qu'il puisse prendre des mesures sécuritaires urgentes.
- ❖ Faire des plaidoyers par devant des instances concernées (CSPN, MJSP, MICT, DCPJ, ect.) sur la situation sécuritaire du pays en vue de mieux éclairer leur prise de décision.

## **B-Méthodologie du rapport**

22- Ce rapport est possible par le biais de deux Unités de l'OCNH: L'unité de Monitoring et suivi pour la collecte des informations (données) et l'unité de Recherches et Publications s'occupant de la rédaction du rapport et du traitement de données. Des techniques sont mises en œuvre pour la collecte et l'analyse des données :

- ❖ Une équipe faisant partie de l'unité de Recherche de l'OCNH a été mobilisée pour relever les données collectées de l'unité Monitoring et Suivi relatives aux cas d'homicides ;
- ❖ Des enquêtes de terrain ont été réalisées. Des enquêteurs/trices travaillant pour le compte de l'OCNH ont été dépêchés auprès des proches des victimes, sur les lieux où ils ont pris contact avec des autorités pour se renseigner et obtenir des informations précises ;
- ❖ Des agents de monitoring ont aussi investi le terrain pour vérifier les informations circulant sur les réseaux sociaux et relatives à des cas d'homicides ;

- ❖ L'unité de Monitoring et celle de Recherches ont confronté avec rigueur les informations recueillies et ont consulté des sources institutionnelles tant de la société civile que publique ;
- ❖ Les informations certifiées ont été enregistrées, retranscrites et colligées dans le présent rapport.

## **C-Bilan détaillé**

Dans ce bilan détaillé, présente 183 cas d'homicides recensés par l'OCNH.

23 -1<sup>er</sup> **mai**, un policier dénommé Derilien Emmanuel, affecté au commissariat de Port-de-Paix, a été tué et brûlé par des membres de la population civile à Saint-Louis du Nord. Un présumé bandit tué à Duclos, commune de Cabaret. Un individu a été brûlé à Delmas 33, commune de Delmas.

- **2 mai**, au moins 8 présumés bandits tués à Pétion-Ville. 5 présumés bandits et une fille ont été tués et lynchés par les membres de la population à Jalousie dans la commune de Pétion-Ville. 2 individus abattus par la police à Pétion-Ville. Valendy Joseph a été tué par des membres de la population à Aquin
- **3 mai**, Renault Israël, un chauffeur de transport tué à Chambrun, localité de la commune de Croix-des-Bouquets. Au moins 7 personnes ont été tuées par les membres de la bande armée « Gran grif » et au moins 13 présumés bandits tués par la population. Au moins trois personnes ont été tuées à Fort-Jacques, commune de Kenscoff.
- **4 mai**, 2 présumés bandits tués et brûlés par la population à Duchity, commune de Pestel. Un journaliste animateur tué par balles à Onavil, commune de Croix-des-Bouquets.
- **5 mai**, Un corps calciné à carrefour Abattoir, commune du Cap-Haitien. Au moins 52 personnes ont été tuées lors d'une cérémonie de Voodoo par les gangs de Onavil, commune de Croix-des-Bouquets.

- **7 mai**, Gustave Dorcé, tué à coup de manchette par ses deux neveux dans un conflit terrien à la commune de Petit-Goave. Une jeune fille de 17 ans décapitée par son courtisan à Blaise, commune de Petit-Goave.
- **9 mai**, un prisonnier tué par la police lors d'une tentative d'évasion dans la prison civile des Croix-des-Bouquets.
- **11 mai**, 3 présumés bandits du groupe « 400 mawozo », tués et brûlés par les membres de la population à Thomazeau. Un handicapé de 42 ans tué sans pitié à Port-au-Prince. Un jeune garçon a été victime d'une balle perdue à la tête dans la commune de Port-au-Prince.
- **13 mai**, 4 présumés bandits ont été tués et brûlés par les membres de la population aux Gonaïves.
- **14 mai**, un homme est criblé par balles par des individus circulant à moto dans la commune de Delmas. Au moins 9 personnes tuées lors d'une fusillade dans la commune des Croix-des-Bouquets.
- **15 mai**, un présumé bandit tué par les membres de la population à Chada, localité du Cap-Haitien. 2 présumés bandits tués et lynchés par les membres de la population à Ganthier. 2 présumés bandits tués et lynchés par les membres de la population à Roseaux.
- **18 mai**, Johny Égalité, un policier de la promotion de la Police Nationale d'Haïti-PNH à Cazeau, commune de Tabarre. Au moins deux policiers tués au Cabaret.
- **19 mai**, un présumé membre du groupe 5 second a été tué et lynché par la population à Thomassique.
- **20 mai**, 2 présumés bandits lynchés et brûlés à Turgeau, commune de Port-au-Prince.
- **21 mai**, un présumé chef de gang dénommé Berlangier Pierre Louis tué à Christ-Roi, commune de Port-au-Prince. Au moins 7 présumés bandits lynchés par la population, commune de Pétion-Ville.
- **23 mai**, un jeune garçon a été tué par balles à Delmas 87, commune de Delmas.

- **24 mai**, un écolier est assassiné à Caridad par des civils armés faisant partie de la Bande de « Gran ravin ». Un présumé bandit tué et lynché par les membres de la population à Dame-Marie. Au moins 10 personnes tuées lors d'une attaque faite par la bande armée « Krazebaryè » dans la commune de Pétion-Ville.
- **26 mai**, au moins 11 personnes tuées lors d'un affrontement entre gangs de Savien et membres de la population de Liancourt à Petite-Rivière de l'Artibonite.
- **28 mai**, deux jeunes filles et un jeune garçon indexés d'informateurs.trices des bandits, tués et lynchés par des membres de la population à Carrefour-Feuille, commune de Port-au-Prince.
- **29 mai**, deux présumés bandits tués et lynchés par des membres de la population à Meyotte, commune de Pétion-Ville. Des membres de la population ont lynché un individu à Montrouis. Un membre du groupe armé "Kokorat san ras" est tué et lynché par des membres de la population à Lestere. Deux écoliers de 12 à 13 ans tués par balles à Delmas 18, commune de Delmas.
- **30 mai**, le policier Ti Bim, a été tué par balles par des membres du groupe armé de Tibwa ainsi que 2 autres personnes dans la commune de Carrefour. Deux membres du 400 Mawozo tués par la police à Croix-des-Bouquets.
- **31 mai**, un présumé bandit tué et brûlé par la population à Carrefour.

## **D-Analyses et présentations cartographiques des cas d'homicides et de concentration de violences.**

24- Pour ce mois de mai, marqué par la violence des gangs et par la vengeance de la population, l'OCNH a enregistré au moins 179 cas d'homicides sur tout le territoire national dont la majorité est des victimes du mouvement "Bwa kale". Il faut également dire que de nos jours, le slogan "Bwa Kale", semble-t-il, est celui de la une.

25- Partout dans le pays, des membres de la population cherchent des civils armés (présumés criminels) alors que dans certaines zones et villes les civils armés cherchent à semer la terreur au sein de la population. Parmi ces 179 cas, 133 viennent du département de l'Ouest,

représentant 74,3 %. Les cas de violences de gangs ont été également repérés dans le département de l'Artibonite avec au moins 36 personnes victimes durant le mois de mai, soit de "Bwa Kale" ou encore à cause des groupes civils armés communément appelés "Gangs armés". Ces 36 cas d'homicides représentent sur l'échiquier 20,1 %, et les cinq autres départements représentent 5,6 %.

26- Des cas de violences se sont concentrés dans l'aire métropolitaine et dans la région du Bas-Artibonite : massacres orchestrés par des gangs à Pétion-Ville, à Croix-des-Bouquets, à Port-au-Prince, à Petite-Rivière de l'Artibonite, etc.

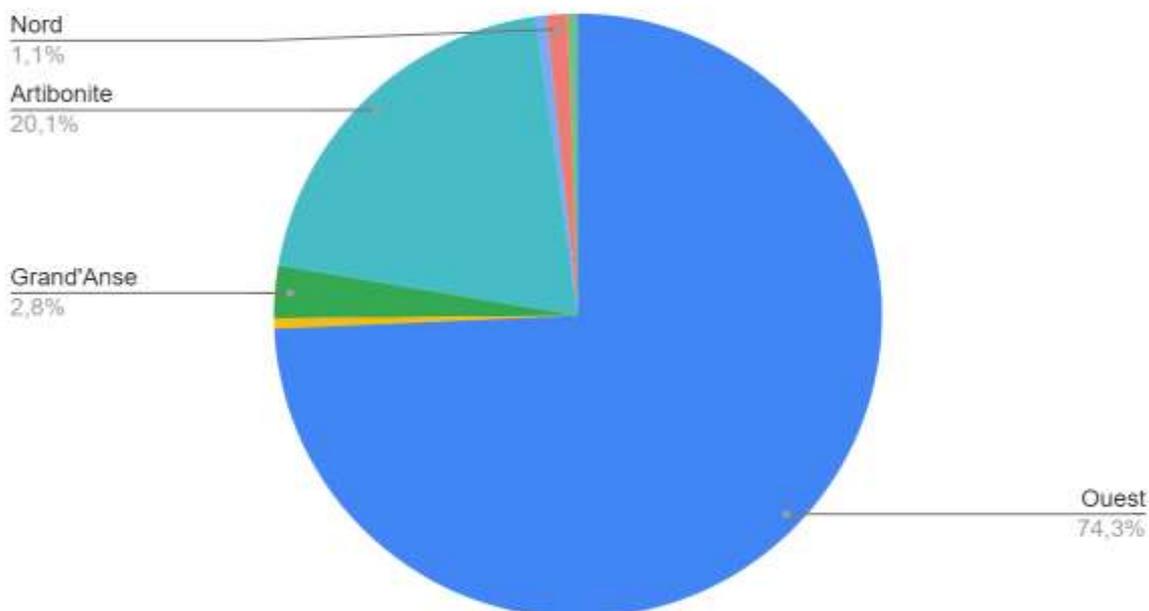
27- Des membres de la population font la guerre avec les groupes armés à travers le mouvement **Bwa Kale**. Il s'agit d'une situation de panique sévissant dans le pays.

## I- Tableau 1

<b>Département</b>	<b>Nombre de communes enregistrant des cas d'homicides sur les nombres de communes par département</b>	<b>Nombre de personnes tués par balles pour le mois de mai</b>
<i>Ouest</i>	11/22	133
<i>Artibonite</i>	3/16	36
<i>Grand'Anse</i>	2/14	5
<i>Nord</i>	1/19	2
<i>Sud</i>	1/18	1
<i>Centre</i>	1/12	1
<i>Nord'Ouest</i>	1/13	1

## J- Graphique 1

## Nombre de personnes tuées



28- Avec 133 cas recensés dans le département de l'Ouest, ce dernier est le département ayant le plus de cas d'homicides et de violences. La commune de Croix-des-Bouquets est devenue la première commune ayant enregistré le plus de cas d'homicides avec au moins 66 personnes tuées qui représente 49,6% pour le département. A noter que la majorité de ces cas sont des assassinats ou des massacres orchestrés par des groupes armés dans cette commune.

29-Il en est de même pour la commune de Pétion-Ville dans laquelle l'OCNH a recensé 34 cas d'homicides, représentant 25,6% des cas d'homicides.

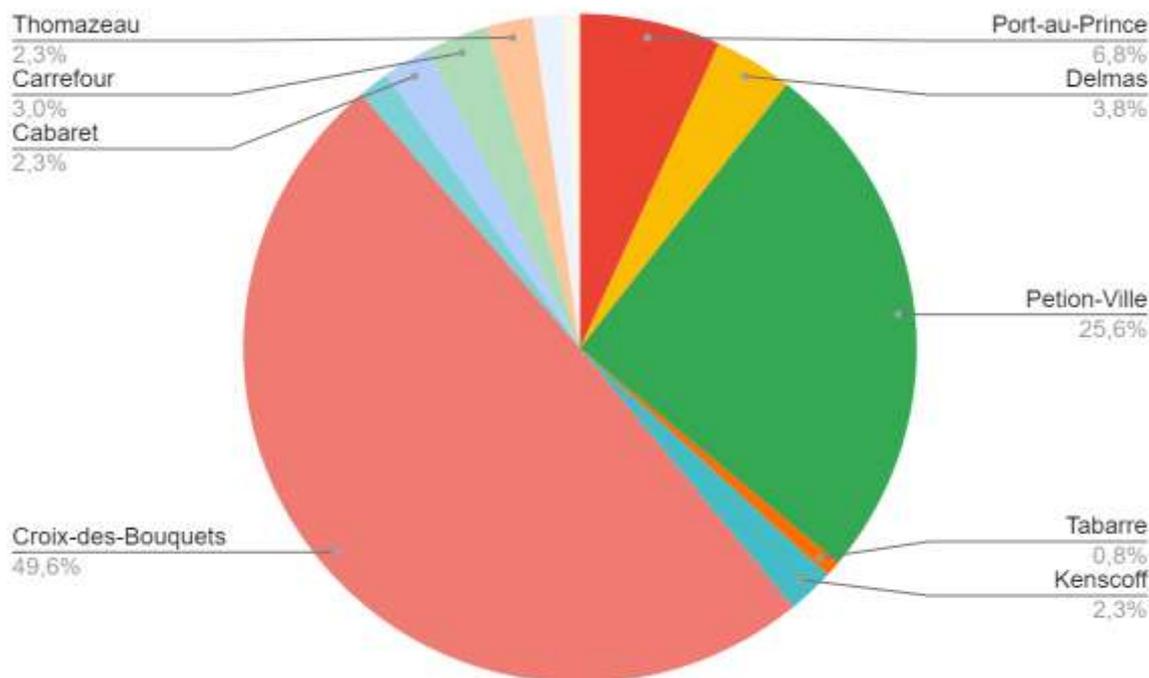
30- Les autres communes du département représentant le 24,8% restant sont les huit (10) autres à savoir Port-au-Prince, Delmas, Kenscoff, Tabarre, Ganthier, Cabaret, Petit-Goave et Thomazeau.

## K- Tableau 2

Communes du départ. de l'Ouest	Nombre de personnes tuées par balles
--------------------------------	--------------------------------------

ayant des cas d'homicides	pour le mois de mai 2023
<i>Pétion-Ville</i>	34
<i>Delmas</i>	5
<i>Port-au-Prince</i>	9
<i>Kenscoff</i>	3
<i>Tabarre</i>	1
<i>Ganthier</i>	2
<i>Croix-des-Bouquets</i>	66
<i>Cabaret</i>	3
<i>Thomazeau</i>	3
<i>Petit-Goave</i>	2
<i>Montrouis</i>	1
<i>Carrefour</i>	4

Graphique 2



## L- Commentaires et recommandations

31-Depuis environ un mois et demi, on peut constater que la donnée a changé. Semble-t-il que la terreur est partagée. La violence a changé de camp, plus question de violences seulement dans le camp des bandits ; c'est la violence généralisée.

32- Dans presque toutes les régions du pays, c'est le "Bwa Kale" qui fait la une, des civils tués, des bandits lynchés, des guerres entre gangs et population expliquent entre autres la situation sécuritaire du pays.

33- L'État perd non seulement le contrôle total du territoire, mais également son contrôle au niveau interne. Comme en dit-on, *“Plus d’institutions démocratiques, plus de garanties constitutionnelles, plus d’État garant du respect et de l’organisation de la société. Le pays devient un espace de violence généralisée : vols, viols, kidnapping, massacres, exécution sommaire, fusillade, etc.”*

34- Les droits, tels que le droit à la sécurité, droit à l'éducation, droit à la sûreté, droit à la libre circulation, qui sont des droits fondamentaux de la personne humaine sont violés. Il faut souligner que ces droits attachés sont inaliénables et indivisibles à l'être humain et la violation de l'un de ces droits constitue une violation du sacré de l'humain.

35- Sous le regard insoucieux des autorités de l'État et de la communauté internationale, le pays est en train de devenir l'espace caricatural de l'État de violence définie par le philosophe Thomas Hobbes dans sa théorie de construction de la société politique.

36- Avec le mouvement "Bwa Kale" l'être haïtien n'est pas seulement en insécurité par rapport au groupe armés qui sèment la terreur, mais encore, peut-être un autre adversaire certains membres de la population dévoués à chercher des présumés bandits pour les arrêter et les tuer.

37- Au niveau du gouvernement, aucune action efficace n'est encore posée pour remettre le pays au calme et à l'ordre. Les forces armées du pays ne sont pas encore mobilisées autour d'un plan de rétablissement de l'ordre conjointement avec la Police Nationale d'Haïti. C'est la pagaille.

38- Encore une fois, le descriptif du climat sécuritaire haïtien, le mouvement "**Bwa kale**" montre clairement l'éveil de conscience de la population et sa capacité à apporter sa réponse au phénomène de l'insécurité qui ronge le pays face à l'incapacité de l'État à garantir la sécurité et à réduire le taux de violences généralisées dans le pays, et comme autorité symbolique de la force et du pouvoir de régulation, de contrôle et de sanctions contre ces violences déjà trop répétées dans la société.

39- Le peuple haïtien montre clairement qu'il a l'étoffe nécessaire pour contribuer dans la résolution de ce problème. Là où tout est noir, rempli de désespoir et d'amertume, un brin de lumière suffit pour refaire jaillir la lumière.

40- Lieux de ces commentaires, l'OCNH, consciente de cette violence généralisée caractérisée par le "**Bwa Kale**" et les massacres des gangs armés dans certaines régions du pays,

notamment dans l'aire métropolitaine et le bas Artibonite et constatant également que les cas d'homicides sont respectivement concentrées dans deux départements : l'Ouest et l'Artibonite ; elle appelle les autorités concernées à prendre des mesures nécessaires pouvant permettre le rétablissement de l'ordre et la sécurité.

## **L - SUGGETIONS/ RECOMMENDATIONS**

1- L'Etat haïtien doit démontrer et prouver sa capacité à combattre l'insécurité en faisant appel de manière ordonnée, dans le respect de la loi, à la collaboration de la population. Le combat contre les groupes armés doit s'articuler autour d'une approche beaucoup plus globale de démantèlement et de réinsertion.

2-La population civile doit agir de pair avec les autorités policières en les informant afin de prendre les décisions nécessaires. Elle doit toutefois rester vigilante afin d'éviter la perpétuation des pratiques de justices populaires basées sur la haine et la revanche.

3- Il faut redynamiser le service de renseignement du ministère de l'intérieur, la Police Nationale d'Haïti-PNH et de la Primature.

*L'Organisation des Citoyens pour une Nouvelle Haïti-OCNH, étant un organisme de promotion et défense des droits humains, souhaite que ce problème soit résolu au plus vite que possible en raison de la détérioration du climat de sécurité du pays. La nation haïtienne est menacée, l'heure n'est plus aux belles paroles mais aux actes contre la violence et l'insécurité. Il faut la création d'un climat de paix et de sécurité ouvrant la voie à l'organisation des prochaines élections.*